Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, historien et homme de lettres

M. Albert Lougnon a reçu jeudi

— à l'ombre de son vieux Lycée —

la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur

Une maison créole et un jardin pleins de charme ont servi de cadre, jeudi soir, à une bien sympathique cérémonie au cours de laquelle M. Hippolyte Foucque, Inspecteur d'Académie Honoraire, a remis à l'un de ses plus brillants anciens élèves, M. Albert Lougnon, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

C'est en effet chez lui, dans le cadre où il a vécu pendant plus de dix ans, que le Proviseur du Lycée Leconte de Lisle avait choisi de recevoir ses invités au premier rang desquels on notait la présence de M. le Préfet Jean Vaudeville.

A l'heure des discours, M. Bordes, Président de la Société de la Légion d'Honneur, souligna le sens profond de la plus haute distinction française.

M. Bordes le fit à sa manière, en homme sensible à la poésie de l'Histoire et à « la puissance des Lettres ».

« Dans son universalité, dit-il notamment, la Légion d'Honneur n'a pas écarté l'Instruction Publique.

« Aussi professeurs, savants, hommes de lettres, hommes de l'art, sont-ils par la Légion d'Honneur singulièrement honorés.

« Lacépède et Monge sont les premiers à en avoir été nommés membres, puis Grand Aigle, c'est-à-dire Grand Croix. Et beaucoup d'autres encore, dont nous ne citons que les plus célèbres : Berthollet, Cassini, Cuvier, David, Geoffroy Saint-Hilaire, Gérard, Crétry, Houdon, Isabey, Lagrange, Laplace, Legendre, Lesueur, Méhul, Montgolfier, Portalis, Prony.

M. Albert Lougnon : sa carrière d'écrivain et de chercheur est loin d'être close.

« Ainsi a commencé, dans ce domaine de la pensée française, la tradition bien établie de glorifier ses hommes de mérite par l'Etoile de l'Honneur ».

LA SCIENCE DU PASSÉ

Avant de lui remettre officiellement l'insigne de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, M. Hippolyte Foucque retraça la brillante carrière de M. Albert Lougnon, enseignant et administrateur, mais aussi excellent historien et homme de lettres.

Il le fit en ces termes, qui sont ceux de l'amitié :

« Voici près d'un demi-siècle (45 ans) que nous avons fait connaissance et que vous m'apportiez — don de joyeux avènement — la première satisfaction de ma carrière universitaire, en me faisant partager avec vous les félicitations que nous adressa le Ministre de l'Education Nationale à l'occasion de votre succès au Concours Général des Lycées. Aux espoirs que pouvait faire naître ce succès a pleinement répondu votre brillante carrière, que nous avons tous, ici, suivie avec admiration et respect.

« Et vous l'avez consacrée tout entière à notre île, fidèle en cela à de belles traditions familiales : votre grand-père, Jean-Baptiste Lougnon, s'est pendant sept ans, à la direction de l'Intérieur, dévoué à l'administration de la Réunion ; votre père, soucieux de ses devoirs d'homme et de citoyen, n'a pas été seulement l'officier de marine distingué, puis le bienfaiteur d'une population rurale qui le vénérait ; il eût servi notre colonie dans une plus haute sphère, s'il n'avait été victime de déplorables procédés dont vous avez vous-même subi, pendant un temps, les abus et l'injustice. Votre premier travail pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'Histoire a été consacré à la climatologie de notre île, et, dès que vous fûtes de retour chez nous, vous avez entrepris une tâche difficile et ardue, car la science du passé demande de longues études.

« A cette époque, l'histoire des Mascareignes était encore presque toute à faire. Des esprits distingués de la Métropole et de l'Université déploraient « l'abandon dans lequel étaient laissées ces îles dans l'effort intellectuel de la Nation ». Alors, pendant 16 ans, malgré des difficultés de tous ordres, vous avez, de 1932 à 1948, publié ce « *Recueil trimestriel de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes* », qui forme aujourd'hui 8 volumes in 8° de plus de 2.500 pages.

« Ont suivi, les 6 volumes de la *Correspondance du Conseil Supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes*. Ainsi, par vos soins, sortaient des Archives, où ils sommeillaient depuis deux siècles, une foule de rapports, de mémoires, d'instructions, de correspondances officielles et privées, source riche et précieuse de l'histoire de nos îles-sœurs et de l'œuvre de la France dans l'Océan Indien. Ce n'est pas une héroïque épopée qui ressuscitait ainsi, mais la vie quotidienne, administrative, économique des pionniers à qui nous devons ce que nous sommes ; mais cette vie, en raison de la grande misère des temps et des violences de la nature et des hommes, fut courageuse, épique donc aussi à sa manière. A cette tâche, qui fut celle d'un initiateur, ne s'est pas bornée votre activité : vous avez exhumé de l'oubli des ouvrages jusqu'alors ignorés ou délaissés et c'est tout un Bourbon du passé, original et pittoresque, qui revit dans ces Voyages anciens dont la réédition a paru il y a dix ans.

« Besogne plus ingrate mais non moins utile, vous avez longuement et patiemment, sacrifiant vos congés et votre repos, établi le Répertoire des *Documents relatifs aux îles de Bourbon et de France cependant la régie de la Compagnie des Indes*, conservés dans les divers dépôts d'Archives de Paris et dans nos Archives départementales. Vous avez retracé, avec un détail et une précision admirables, tout le *mouvement maritime aux îles de France et de Bourbon pendant les premières années du règne de Louis XV*. Après le *Mémoire de La Bourdonnais*, vous avez mis à notre portée, pour notre plus grand plaisir, ce plaisir, ce Voyage à *l'île Bourbon* de Bory de Saint-Vincent qui se lit comme un roman et qui est le tableau le plus fidèle et le plus vivant que nous ayons de notre île telle qu'elle était au début du XIX[e] siècle.

« Enfin vous avez abordé la grande Histoire, celle qui donne, de toute une époque, une image synthétique et porte, sur les faits et les hommes, un jugement objectif. Une méthode rigoureuse et sûre, un exposé toujours basé sur des documents, dépouillé de tout préjugé, de toute passion préconçue, imprégné de ce « charme d'impartialité parfaite » dont Fustel de Coulanges disait qu'elle est « la chasteté de l'histoire », la clarté de l'expression dont le naturel et l'aisance n'excluent pas l'originalité, le souci enfin « tout en étant savant, de ne pas agacer vos lecteurs » par un excès de technique (cette formule est de vous-même) font de votre œuvre, et particulièrement de votre thèse sur « *L'Ile Bourbon pendant la Régence* » une œuvre d'art autant que de science. Ce caractère artistique se retrouve dans vos récits vivants et imagés, tandis que les notes, au bas des pages, témoignent du considérable labeur qu'a exigé de vous une innombrable documentation.

« Quand la Sorbonne vous eut décerné votre titre de Docteur-es-lettres avec la mention « très honorable », l'Enseignement Supérieur vous ouvrit ses portes. Vous avez décliné cette offre flatteuse et c'est avec regret que vos amis ont appris cette décision que vous avez jugée opportune.

« Mais ce sont tous ceux qui vous connaissent et qui vous ont vu à l'œuvre dans votre enseignement, tous ceux qui vous ont lu, ici comme en Métropole (et là-bas c'est toute une élite d'historiens, c'est l'Académie des Sciences d'Outre-Mer qui vous a élu correspondant) ce sont tous ceux-là, dis-je, qui ont accueilli avec une joie d'autant plus vive qu'ils l'ont longtemps attendue, la nouvelle que cette croix vous était enfin décernée. Venue après d'autres décorations et mérités, elle couronne vraiment votre carrière de fonctionnaire. Mais votre prochaine retraite vous rendra tout entier à vos travaux personnels, et votre carrière d'historien, elle, n'est pas close. N'est donc pas close non plus, nous l'espérons bien, votre carrière des honneurs. Elle demeure ouverte au chercheur et à l'écrivain ».

DES ROCHERS DE BELLEMENE A LA SORBONNE

Dans sa réponse, M. Albert Lougnon devait tout d'abord évoquer les 10 années de sa vie passée dans cette demeure aujourd'hui appelée à disparaître. Puis M. Lougnon remonta encore plus loin dans le temps.

« C'est dans cette pièce, dit-il, où nous voilà réunis, qu'il y a de cela plus d'un demi-siècle, exactement le 1er octobre 1914, un petit garçon débouté de son rocher — j'allais dire de ses galets — de Bellemène, pénétrait pour la première fois, et se présentait devant le Proviseur de l'époque, M. Gautier, qui devait diriger le Lycée Leconte de Lisle pendant toute ma scolarité, faisant preuve d'une bienveillance et d'une indulgence dont, avec les années, je sens chaque jour davantage le prix ».

Se tournant vers M. Hippolyte Foucque, M. Albert Lougnon déclara :

« Me voilà maintenant face à face avec vous, mon bon, mon excellent, mon maître vénéré, qui avez partagé avec M. Barquissau le soin d'éveiller mon esprit au goût des Belles-Lettres ».

Après avoir souligné l'influence profonde exercée par M. Foucque sur toute une génération d'élèves, M. Lougnon conclut :

« Oui, vraiment la société créole s'admire en vous, se mire en vous. A coup sûr elle se sentirait tout entière honorée si le gouvernement de la République voulait bien souligner d'un ruban blanc la rosette qui orne votre boutonnière ».

De longs applaudissements devaient saluer une telle proposition à laquelle M. Lougnon fit succéder toute une série de remerciements à l'adresse des nombreuses personalités présentes.

Les invités goûtèrent ensuite au charme d'une élégante réception à l'ombre de notre vieux Lycée, auquel le nom de M. Albert Lougnon restera définitivement attaché.

EVITEZ LES
Payez votr
à nos bureau